Clément Horesh — Informations sur l'alternance de Rennes School of Business

Ce document a pour but de regrouper les informations pour mon alternance afin que les entreprises puissent les consulter facilement. Il est surtout porté sur la période à l'étranger qui est une demande atypique de l'école et qui se doit d'être détaillé.

Informations générales

Date de démarrage :

Le contrat d'alternance peut commencer au plus tôt le 5 juillet 2022 et la formation peut commencer le 5 septembre (d'après le nouveau calendrier fourni par l'école, joins à ce document en seconde page).

Durée:

Le contrat d'alternance doit être un contrat d'une durée de 24 mois.

Rythme:

Se référer au calendrier en deuxième page (environ 65% du temps en entreprise). L'école impose une période obligatoire d'échange à l'étranger où le rythme se trouve changé (voir informations plus bas).

Informations pour la période d'échange à l'étranger durant le M2

Durée de l'échange à l'étranger :

L'échange a une durée variable de 3 à 4,5 mois et est englobé par deux longues périodes de travail en entreprise (pour compenser le rythme plus lent du travail lors de l'échange), comme indiqué sur le planning.

Rythme de travail durant l'échange :

Durant cet échange, l'élève garde un contact permanent avec l'entreprise et peut consacrer 1-2 jour par semaine à l'entreprise soit au moins 30% de son échange. Un travail ponctuel et aussi possible.

Ce rythme ralenti est compensé par une longue période de 2 mois en entreprise à temps plein avant l'échange (qui peut même être plus importante en fonction de la durée de l'échange) et une potentielle deuxième période de temps plein au retour de ce dernier.

Malgré cet échange, l'étudiant aura en moyenne sur les deux ans passé au minimum 65% de son temps en entreprise.

Lieu pour l'échange :

Il est convenu que l'étudiant choisisse avec l'entreprise sa destination et l'entreprise peut envoyer l'étudiant travailler dans une de ses filiales.

Rémunérations durant l'échange :

La rémunération reste inchangée durant la période à l'étranger.



CALENDRIER 2022/2024

Programme Grande Ecole - Master in Management

PARCOURS MASTER 1 + MASTER 2 : PGE2/3 spécialisation "Responsable de Projets !innovants - New Business Development Manager" en alternance format 2 ans

Diplôme / Titre RNCP : Programme Grande Ecole - Diplôme visé grade Master

	. = ^=			OFFICE						NOVEMBRE DECEMBRE										
Mois : Semaine n° :		AOÛT SEPTEMBRE 34 35 36 37							TOBRE 42 43		44	NOVE 45		DECEMBRE 47 48 49 50 51						
Semaine n*: Dates :	22/08-26/08	29/08-02/09	05/09-09/09	12/09-16/09	19/09-23/09	26/09-30/09	03/10-07/10	41 10/10-14/10	17/10-21/10	24/10-28/10	31/10-04/11	07/11-11/11	46 14/11-18/11	21/11-25/11	28/11-02/12	05/12-09/12	12/12-16/12	19/12-23/12		
2022	22/00-20/00	23100-02103	Rentrée le 05/09	12/03-10/03	13/03-23/03	20/03-30/03	03/10-01/10	10/10-14/10	Corporate Day 20/10	24/10-20/10	Mardi férié	Vendredi férié	14/11-10/11	21/11-23/11	20/11-02/12	03) 12-03) 12	12/12-10/12	13/12-23/12		
PGE2 RPI NBDM 1ère Année	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ECOLE	ECOLE	ENTREPRISE	ECOLE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ECOLE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ECOLE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ECOLE Cours / Révisions	ECOLE Examens	ENTREPRISE		
	DECEMBRE JANVIER				FEVRIER					MARS					AVRIL					
Mois : Semaine n° :	52	1	JANY 2	3 3	4	5	6	RIER 7	8	q	10	MARS 11	12	13	14	15	16	17		
Dates :	26/12-30/12	02/01-06/01	09/01-13/01	16/01-20/01	23/01-27/01	30/01-03/02	06/02-10/02	13/02-17/02	20/02-24/02	27/02-03/03	06/03-10/03	13/03-17/03	20/03-24/03	27/03-31/03	03/04-07/04	10/04-14/04	17/04-21/04	24/04-28/04		
2023							Corporate Day 09/02									Lundi férié				
PGE2 RPI NBDM 1ère Année	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ECOLE	ECOLE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ECOLE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ECOLE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ECOLE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ECOLE	ENTREPRISE		
Mois:			MAI		JUIN				JUILLET						AC	AOÛT SEPTEMBRE				
Semaine n° :	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35		
Dates :	01/05-05/05	08/05-12/05	15/05-19/05	22/05-26/05	29/05-02/06	05/06-09/06	12/06-16/06	19/06-23/06	26/06-30/06	03/07-07/07	10/07-14/07	17/07-21/07	24/07-28/07	31/07-04/08	07/08-11/08	14/08-18/08	21/08-25/08	28/08-01/09		
2023	Lundi férié	Lundi férié	Jeudi Férié		Lundi Férié					Fin des cours	Vendredi Férié					Mardi Férié				
PGE2 RPI NBDM 1ère Année	ENTREPRISE	ECOLE Cours / Révisions	ECOLE Examens	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE ou ECOLE si Examens de rattrapage S3	ENTREPRISE ou ECOLE si Examens de rattrapage \$4	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE		
2023/2024 (sous i	réserve d		ation par l'i	nstitution	OCTOBRE					NOVEMBRE				DECEMBRE						
Semaine n°:	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52			
Dates : 2023	04/09-08/09	11/09-15/09	18/09-22/09	25/09-29/09	02/10-06/10	09/10-13/10	16/10-20/10	23/10-27/10	30/10-03/11 Mercredi férié	06/11-10/11	13/11-17/11	20/11-24/11	27/11-01/12	04/12-08/12	11/12-15/12	18/12-22/12	25/12-29/12 Lundi férié			
PGE3 RPI-NBDM		Séjour académique à l'étranger Durée variable de 3 à 4,5 mois selon l'université d'affectation de l'étudiant - dates définitives suivant calendrier de l'université affectée à l'apprenti. Dates de départ entre fin août et fin septembre, dates de retour décalées en conséquence. Semaines 'entreprise' positionnées avant et après ce séjour académique à l'étranger. Grâduating Project fon line)															tion for ing Project			
Mois:		141	NVIER		FEVRIER						MARS				AVRIL					
Semaine n° :	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17			
Dates :	01/01-05/01	08/01-12/01	15/01-19/01	22/01-26/01	29/01-02/02	05/02-09/02	12/02-16/02	19/02-23/02	26/02-01/03	04/03-08/03	11/03-15/03	18/03-22/03	25/03-29/03	01/04-05/04	08/04-12/04	15/04-19/04	22/04-26/04			
2024	Lundi férié													Lundi férié						
PGE3 RPI-NBDM	ENTREPRISE ou échange académique	ENTREPRISE ou échange académique	ENTREPRISE ou échange académique	ENTREPRISE ou échange académique	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ECOLE	ECOLE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ECOLE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ECOLE	ENTREPRISE	ENTREPRISE			
Mois:			MAI				JI	JIN			JUI	LLET				AOŪT				
Semaine n° :	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35		
Dates :	29/04-03/05	06/05-10/05	13/05-17/05	20/05-24/05	27/05-31/05	03/06-07/06	10/06-14/06	17/06-21/06	24/06-28/06	01/07-05/07	08/07-12/07	15/07-19/07	22/07-26/07	29/07-02/08	05/08-09/08	12/08-16/08	19/08-23/08	26/08-30/08		
2024	Mercredi férié	Mercredi et jeudi fériés		Lundi férié												Jeudi férié				
PGE3 RPI-NBDM	ECOLE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ECOLE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ECOLE Cours / Soutenances BP / Révisions	ECOLE Examens	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	ENTREPRISE	Période entreprise possible, dans le respect de la durée maximale légale des 24 mois entre le début et la fin du contrat. Session d'examens supplémentaire si rattrapages : courant Octobre 2024						
Mois:		SEPT	TEMBRE																	

2024 Période entreprise possible, dans le respect de la durée maximale légale des 24 mois entre le début et la fin du contrat. *Session d'examens supplémentaire si rattrapages : courant Octobres. PGE3 RPI-NBDM